

Publié le 3/07/2024

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
 Reçu en préfecture le 03/07/2024
 Publié le
 ID : 014-200065589-20240627-2024_90-DE

**COMMUNAUTE DE
 COMMUNES
 VAL ES DUNES**
 1 rue Guéritot
 14370 ARGENCES
 ☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au préau de la commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
 20.06.2024
 Date d'affichage
 20.06.2024

Nombre de conseillers :
 En exercice 39
 Présents 30
 Titulaires 27
 Suppléants 3
 Pouvoirs 4
 Votants 34
 20h05 départ titulaire -2
 Pouvoir -1
 Votants 31

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mmes Lydie MAIGRET, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléante de Henri LEHUGEUR), Mme Coralie ARRUEGO (départ à 20h05), M. Stéphane CASTEL (départ à 20h05), Mme Alexandra LEPINAY, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), Sophie de GIBON, MM. Stéphane AMILCAR (pouvoir à Claude FOUCHER), William HERFORT, Henri LEHUGEUR, Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER, Mmes Christel POIROT (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Patricia LECOMTE, M. Alain BOHEME.

Quorum 20

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre FORGEAS

Délibération n° 2024 / 90

Objet : FINANCES – Décision modificative n°2 – Budget principal

L'estimatif phase PRO pour l'aménagement de la rue Bugatti excède les crédits prévus lors du budget de 139 125 € TTC pour la part CDC et de 10 668 € TTC pour la part commune. Il convient d'ajuster les crédits.

Suite à l'examen des CFU 2023 par la DDFIP, il ressort que le compte d'immobilisation « 2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers », n'ayant pas fait l'objet d'amortissement, est en anomalie. Figurent sur ce compte 126 697,20 € correspondant à un aménagement de terrain (platelage dans le marais de Moults-Chicheboville). Afin de régulariser l'anomalie relevée par la DDFIP il convient d'imputer cette somme au compte d'immobilisation « 2128 - Autres agencements et aménagements de terrains » (non amortissable).

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant	Chap.	Art.	Libellé	Montant
011	6152 4	Bois et forêts	- 116 325,00				
023	023	Virement à la section d'investissement	+ 116 325,00				
Total			0,00	Total			

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Op./Chap.	Art.	Libellé	Montant	Chap.	Art.	Libellé	Montant
041	2317	Opérations patrimoniales	+ 7 490,00	021	221	Virement de la section de fonctionnement	+ 116 325,00
45	4581 6	Rue Rembrandt Bugatti - Part communale	+ 10 668,00	041	238	Opérations patrimoniales	+ 7 490,00
9956	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	+ 139 125,00	10	10222	FCTVA	+22 800,00
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 126 697,20	45	45826	Rue Rembrandt Bugatti - Part communale	+ 10 668,00
				21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	+ 126 697,20
Total			+ 283 980,20	Total			+ 283 980,20

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide la passation de la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
011	61524	Bois et forêts	- 116 325,00
023	023	Virement à la section d'investissement	+ 116 325,00
Total			0.00

Recettes de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
/			
Total			

Dépenses d'investissement			
Op. /Chap.	Art.	Libellé	Montant
041	2317	Opérations patrimoniales	+ 7 490,00
45	45816	Rue Rembrandt Bugatti - Part communale	+ 10 668,00
9956	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	+ 139 125,00
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 126 697,20
Total			+ 283 980,20

Recettes d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
021	221	Virement de la section de fonctionnement	+ 116 325,00
041	238	Opérations patrimoniales	+ 7 490,00
10	10222	FCTVA	+22 800,00
45	45826	Rue Rembrandt Bugatti - Part communale	+ 10 668,00
21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	+ 126 697,20
Total			+ 283 980,20

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre FORGEAS



Le Président,
Philippe PESQUEREL




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr